udget 2023 : Bercy face au casse-tête e la flambée des prix et des dépenses

gouvernement pourrait revenir sur sa promesse de supprimer dès l'an prochain la CVAE en une seule fois.

MALHÈRE @MarionMalhere

CES PUBLIQUES Alors qu'ils nt le budget 2023, les ex- e Bercy font toujours chauf- calculatrices en vue de tenter ter l'explosion de la facture aire. Et pour cause ! Face à bée des prix - en particulier ergie - et des perspectives niques plus sombres qu'en- dans ce contexte internatio- s incertain, ils naviguent à sein d'un épais brouillard.

'est pas un hasard si les es plus chauds du projet de finances (PLF), qui sera té le 26 septembre, doivent être arbitrés au plus haut . Le gouvernement pourrait revenir sur son engagement nment confirmé par la pre- ministre - de supprimer la on sur la valeur ajoutée des ises (CVAE) d'un montant lliards d'euros en une seule s 2023, et de procéder en mps, selon une information *hos* confirmée au *Figaro*. dire que si cette option de- e retenue, les patrons se- particulièrement remontés. i appellent sans relâche à ner cet impôt de production e lourdement sur la compé- des entreprises tricolores...

mo Le Maire, le ministre de mie et des Finances, finalise égie de finances publiques qui ra de tenir nos objectifs de fi-

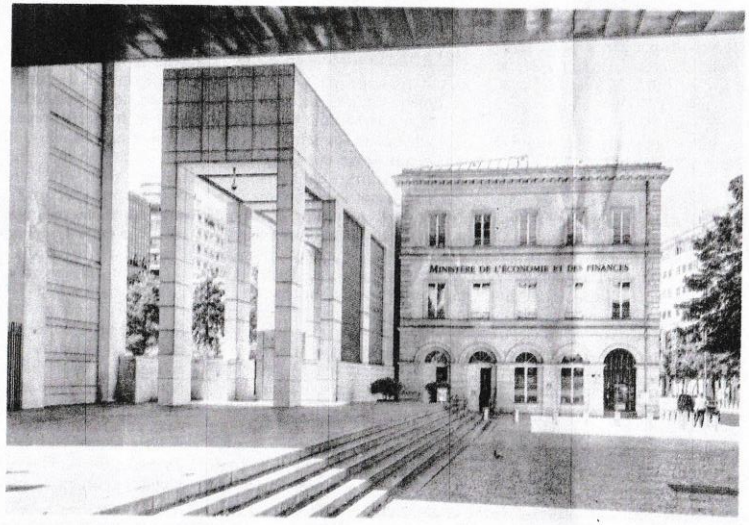

La prolongation des boucliers tarifaires, qui plafonnent actuellement les tarifs régulés du gaz et de l'électricité, devrait très lourdement peser sur les comptes publics *(ici, le ministère de l'Économie et des Finances).*
OLIVIER RATEAU/ OLRAT/ STOCK.ADOBE.COM

nances publiques fixés pour 2022-2027 », se résume-t-on à dire à Bercy. Comprendre : la situation actuelle met de plus en plus à mal l'engagement, pourtant jugé peu ambitieux, de commencer à réduire la dette publique - qui dépasse toujours les 110 % du PIB - à partir de 2026 et de ramener le déficit public sous la barre des 3 % en 2027 seulement.

En effet, suite aux dernières hypothèses sur l'évolution l'an prochain des prix de l'énergie, la prolongation des boucliers tarifaires qui plafonnent actuellement les tarifs régulés du gaz et de l'électricité devrait très lourdement peser sur les comptes publics. Le coût grimperait à plusieurs dizaines de milliards d'euros, soit bien plus que les 20 milliards estimés pour cette année, souligne l'exécutif. Et ce, alors même que les ménages devront assurer une partie de la facture, avec une hausse des tarifs qui pourrait se situer entre 10 % et 20 %.

Et, pour Bercy, les difficultés ne s'arrêtent pas là. Face à l'incertitude plus large sur l'évolution des prix, déterminer le plus précisément possible l'effet sur les recettes et les dépenses publiques courantes s'apparente également à un casse-tête. Avec des mauvaises nouvelles en perspective...

Renégociation des contrats avec les fournisseurs

Les économistes insistent : cette année, l'inflation a un impact positif sur les recettes publiques qui ont bondi de 40 milliards d'euros en juillet en un an, en raison aussi de la résilience des entreprises et de la consommation. En revanche, l'effet sera plutôt négatif l'an prochain. *« Il y a un décalage mécanique entre la réaction des recettes qui est immédiate et celle des dépenses dont la progression intervient plus tard »*, confirme Denis Ferrand, le directeur de l'institut de conjoncture Rexecode.

Reste que dans les détails, rien n'est clair. *« Pour cette année, c'est surtout la hausse des produits importés énergétiques qui a l'effet le plus important sur la hausse des rentrées fiscales et donc celles issues de la TVA* (avec la hausse des prix, NDLR), précise François Ecalle, ancien magistrat à la Cour des comptes et fondateur du site Fipeco. *Aussi, pour l'an prochain, si cette inflation reste principalement une inflation importée, l'impact sur les recettes devrait s'amenuiser. En revanche, si c'est une inflation qui se généralise, comme on commence à l'observer, avec en particulier des augmentations de revenu, cette inflation devrait avoir un impact sur l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés également. »*

Quoi qu'il en soit, l'impact de l'inflation sur les dépenses (hors dépenses de soutien exceptionnelles) devrait s'observer l'an prochain avec l'indexation automatique de différentes dépenses sur les prix, comme les revalorisations des minima sociaux et des retraites. À noter que certaines de ces mesures ont été prévues dans le paquet pouvoir d'achat adopté cet été et jouent donc déjà sur le budget 2022.

Les dépenses des ministères seront également plus importantes pour faire face à la hausse des prix de l'énergie mais aussi de matériels ou de fournitures. Des contrats avec les fournisseurs pourraient notamment être renégociés. *« Une façon de réduire la dépense en volume sans faire des réformes est de ne pas complètement prendre en compte la hausse des prix pour certains ministères »*, souligne Mathieu Plane de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Si certains pourraient effectivement voir leurs marges contraintes, le montant des crédits alloués à l'ensemble des ministères devrait toutefois progresser de pas moins de 15 milliards d'euros l'an prochain... ■

Figaro 6/9/22